



# Portrait des communautés de l'Outaouais

## COMMUNAUTÉ 45

### LAKEVIEW SECTEUR AYLMER

Ville de Gatineau



Observatoire  
du développement  
de l'Outaouais



# TABLE DES MATIÈRES

|              |   |
|--------------|---|
| Introduction | 3 |
|--------------|---|

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Localisation de la communauté | 4 |
|-------------------------------|---|

|                                                   |   |
|---------------------------------------------------|---|
| Indicateurs démographiques<br>et socioéconomiques | 5 |
|---------------------------------------------------|---|

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| Évolution de la population, taille et structure        | 6  |
| Types de familles                                      | 7  |
| Personnes vivant seules                                | 7  |
| État matrimonial                                       | 8  |
| Population occupée                                     | 8  |
| Immigrants                                             | 9  |
| Autochtones                                            | 9  |
| Minorités visibles                                     | 9  |
| Connaissance des langues officielles                   | 10 |
| Niveau de scolarité                                    | 10 |
| Revenu médian après impôt                              | 11 |
| Seuil de faible revenu après impôt                     | 11 |
| Supplément de revenu garanti                           | 12 |
| Aide financière de dernier recours et assurance-emploi | 12 |
| Abordabilité du logement                               | 13 |
| Locataires et propriétaires                            | 13 |
| Réparations majeures                                   | 14 |
| Âge et valeur moyenne des propriétés                   | 14 |
| Mobilité géographique                                  | 15 |

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Indicateurs sociosanitaires | 16 |
|-----------------------------|----|

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Mortalité                  | 17 |
| Espérance de vie           | 17 |
| Crimes contre la propriété | 18 |

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Indice de défavorisation<br>matérielle et sociale | 19 |
|---------------------------------------------------|----|

|                                           |    |
|-------------------------------------------|----|
| Profil de défavorisation de la communauté | 21 |
| Indicateurs de calcul de l'indice, 2016   | 21 |
| Comparaison des 109 communautés, 2016     | 22 |

|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Pour susciter la réflexion ou<br>pour faire un pas de plus! | 24 |
|-------------------------------------------------------------|----|

# INTRODUCTION

## L'historique du Portrait des communautés

La démarche du Portrait des communautés de l'Outaouais a été lancée en 2009 par une douzaine de partenaires de la région désireux de se doter d'un outil commun présentant les réalités vécues à une petite échelle territoriale. À travers la diffusion de cet outil, les partenaires du projet souhaitaient du même coup encourager l'émergence d'initiatives en réponse aux besoins identifiés, dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens et de contribuer au dynamisme des communautés.

## Actualisation de la démarche en 2018-2019

Le projet a été relancé en 2018 par l'ODO, en partenariat avec les organisations du milieu, dans le but d'en actualiser les outils et les données en plus d'y intégrer l'évolution de la situation sur 10 ans. Pour cette nouvelle version, l'Outaouais a été divisé en 109 communautés<sup>1</sup>, soit 35 dans les MRC et 74 dans la ville de Gatineau.

Conformément à la version initiale du Portrait, le cadre théorique et les indicateurs retenus s'appuient sur l'approche du développement des communautés et, en particulier, sur les travaux des chercheurs de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

## Le fascicule et le tableau de bord

Chacune des 109 communautés fait l'objet d'un fascicule et d'un tableau de bord. Le fascicule est divisé en trois sections qui illustrent diverses composantes du développement : 1) des particularités démographiques et socioéconomiques; 2) des caractéristiques complémentaires sur l'état de santé et le bien-être de la population; et 3) des indices qui résument et positionnent le développement de la communauté. La conclusion du fascicule contient des pistes de réflexion pour aider les décideurs, intervenants et citoyens du milieu à aller plus loin. Enfin, le tableau de bord apporte un complément d'information sous forme de données brutes et différenciées selon les sexes pour une quarantaine d'indicateurs.

L'ensemble des fascicules et tableaux de bord ainsi que les compléments d'information sur la démarche sont disponibles sur le site de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, à [odooutaouais.ca/portrait](http://odooutaouais.ca/portrait).

Les données du Portrait peuvent également être consultées sur l'[Infoterritoire](#), une application Web de la Ville de Gatineau qui permet de concevoir des cartes, des tableaux et des graphiques personnalisés.

## Le Portrait des communautés, c'est :

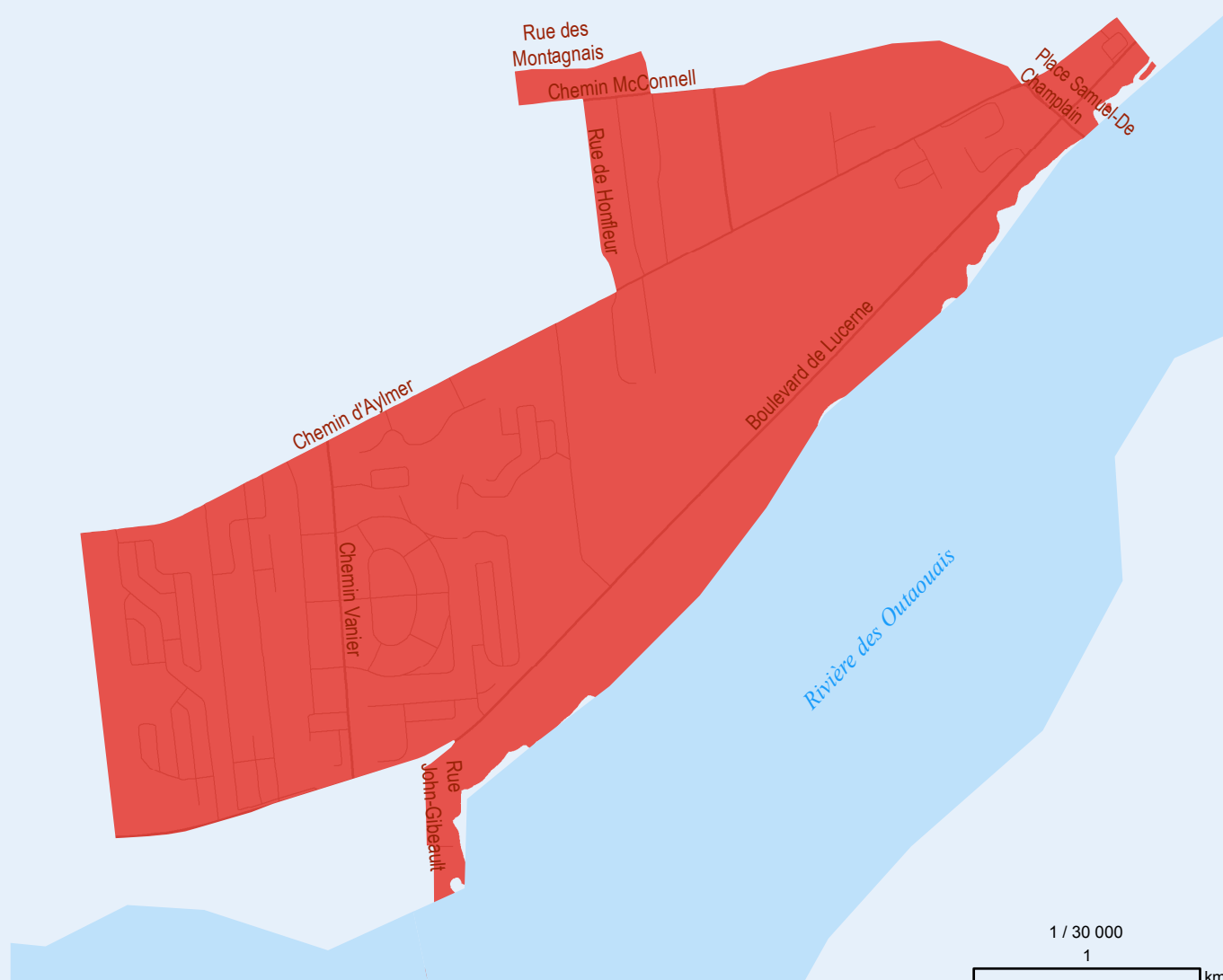
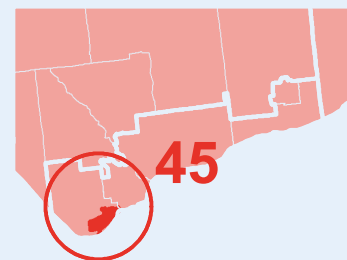
- / Un **outil d'aide à la décision** pour orienter l'action et soutenir les efforts de développement de la communauté
- / Un **outil pédagogique** pour échanger et réfléchir sur les enjeux
- / Un **levier** pour encourager la mise en œuvre d'initiatives en réponse aux besoins de la communauté

---

<sup>1</sup> À l'origine, l'Outaouais a été divisé en 106 communautés à la suite d'une consultation avec des informateurs clés provenant des communautés concernées. Avec l'actualisation du portrait, les communautés d'Anger Sud, Masson et Lorrain se sont ajoutées et la délimitation des communautés de Lorrain Nord, Anger rural et Masson rural a été modifiée. Pour ces 6 communautés, les données de 2006 ne sont pas toujours disponibles.

# LOCALISATION DE LA COMMUNAUTÉ

Lakeview  
Secteur Aylmer  
Ville de Gatineau



# Section 1

## INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Cette section porte sur des indicateurs qui concernent la composition et les conditions de vie de la population, soit :

- » La taille et la structure de la population
- » Les types de familles
- » Les personnes vivant seules
- » L'état matrimonial
- » La présence d'immigrants, d'Autochtones et de minorités visibles
- » La connaissance des langues officielles
- » Le niveau de scolarité
- » La population occupée
- » Le revenu et le seuil de faible revenu
- » Les mesures de soutien du revenu : supplément de revenu garanti, aide financière de dernier recours et assurance-emploi
- » Le logement : locataires, frais de logement, logements nécessitant des réparations, âge et valeur
- » Les déménagements

### Précisions sur la présentation du contenu :

/ Chaque indicateur est illustré au moyen d'un tableau ou d'un graphique qui contient des données comparatives par territoire différenciées par un code de couleurs : turquoise pour la communauté, orange pour la MRC et rouge pour l'Outaouais.

/ Pour la majorité des indicateurs, un graphique illustre l'évolution de la situation entre 2006 et 2016.

/ Sauf indication contraire, les données proviennent des recensements de la population de 2006 et 2016 de Statistique

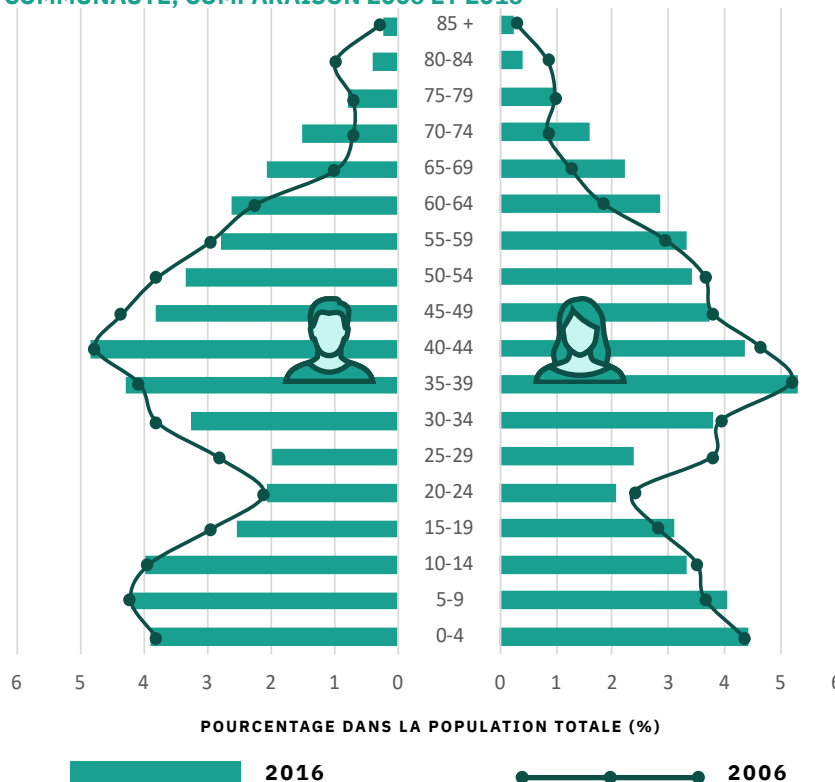
Canada. Ces données ont été arrondies pour faciliter la lecture des tableaux et des graphiques. Pour cette raison, il peut arriver que la somme des données ne totalise pas 100 % (ou ne corresponde pas au total indiqué).

# ÉVOLUTION DE LA POPULATION, TAILLE ET STRUCTURE

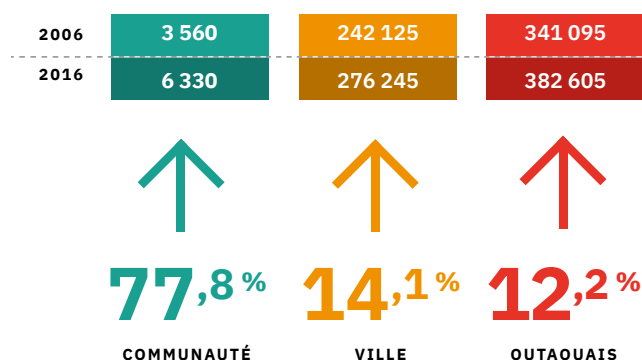
L'évolution de la taille et de la structure de la population est une variable qui nous renseigne sur le dynamisme d'une communauté et sur ses perspectives d'avenir. Cette variable, qui est étroitement liée aux enjeux sociaux et au marché du travail, est très utile à analyser pour planifier le développement.

La pyramide des âges ci-contre illustre la répartition de la population de la communauté par groupe d'âge et par sexe, et son évolution de 2006 (ligne) à 2016 (bâtonnets).

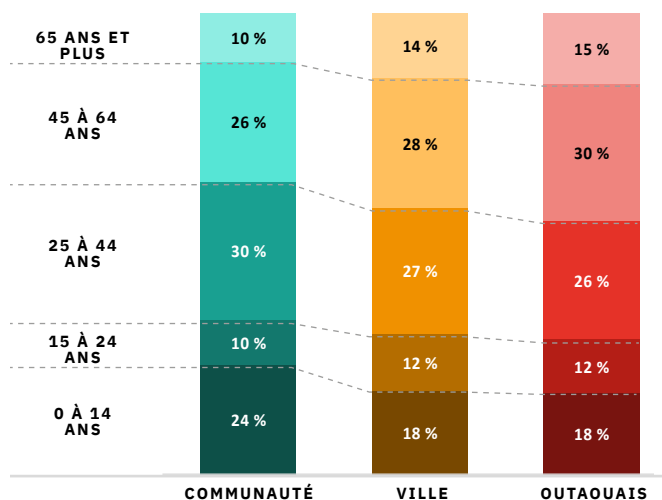
**PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE POUR LA COMMUNAUTÉ, COMPARAISON 2006 ET 2016**



**POPULATION TOTALE PAR TERRITOIRE ET ÉVOLUTION, 2006 ET 2016**



**COMPOSITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, DONNÉES COMPARATIVES PAR TERRITOIRE, 2016**

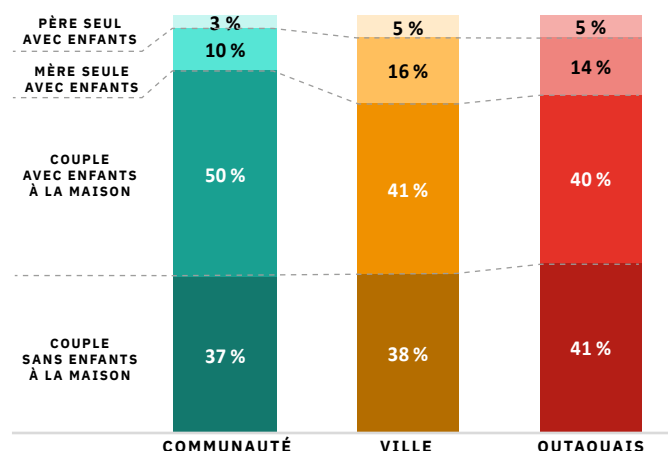


# TYPES DE FAMILLES

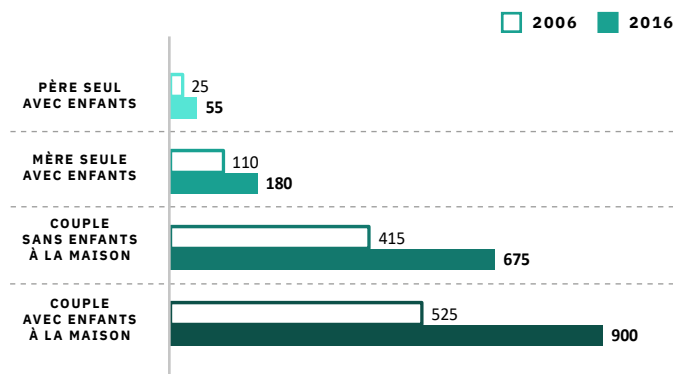
La définition de « famille » englobe les couples mariés ou en union libre, avec ou sans enfants, qui habitent dans le même logement, ainsi que les parents seuls habitant avec au moins un enfant. Une forte proportion de familles monoparentales

est généralement un indicateur de défavorisation sociale, surtout lorsque ces familles sont dirigées par une femme.

## RÉPARTITION DES FAMILLES SELON LE TYPE, 2016



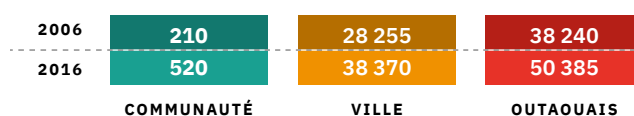
## NOMBRE DE FAMILLES DANS LA COMMUNAUTÉ SELON LE TYPE, 2006-2016



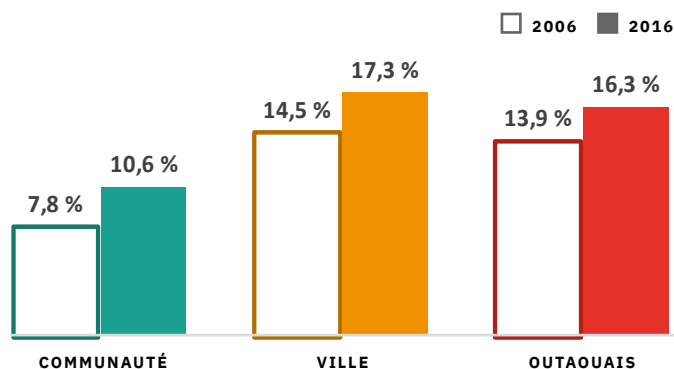
# PERSONNES VIVANT SEULES

Le fait de vivre seul dans un logement peut être un facteur d'isolement et d'exclusion. En général, ce sont surtout les aînés qui vivent seuls, et particulièrement les femmes car elles vivent en moyenne plus longtemps.

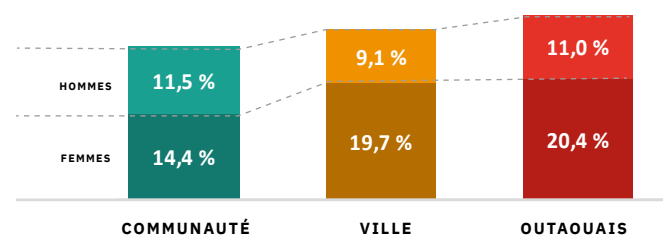
## NOMBRE DE PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS VIVANT SEULES, 2006-2016



## PROPORTION DES PERSONNES SEULES DE 15 ANS ET PLUS, 2006-2016



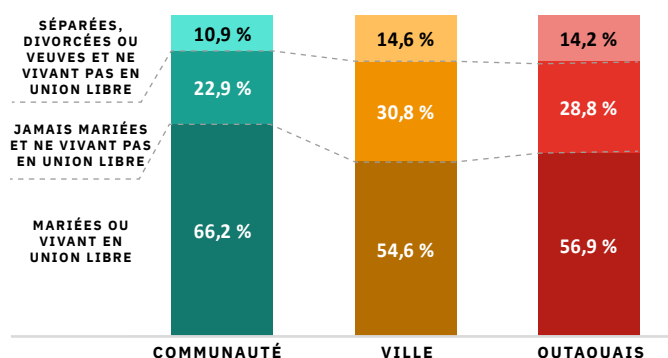
## PROPORTION D'AÎNÉS (65 ANS ET PLUS) SELON LE SEXE PARMI LES PERSONNES SEULES



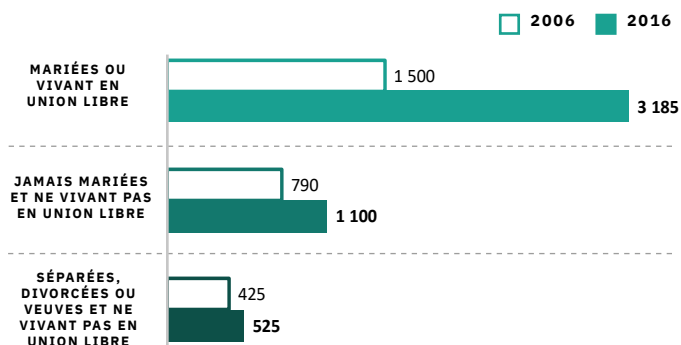
# ÉTAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial fait référence à la situation conjugale d'une personne, du point de vue légal.

## RÉPARTITION DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, 2016



## NOMBRE DE PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS DANS LA COMMUNAUTÉ SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, 2006-2016



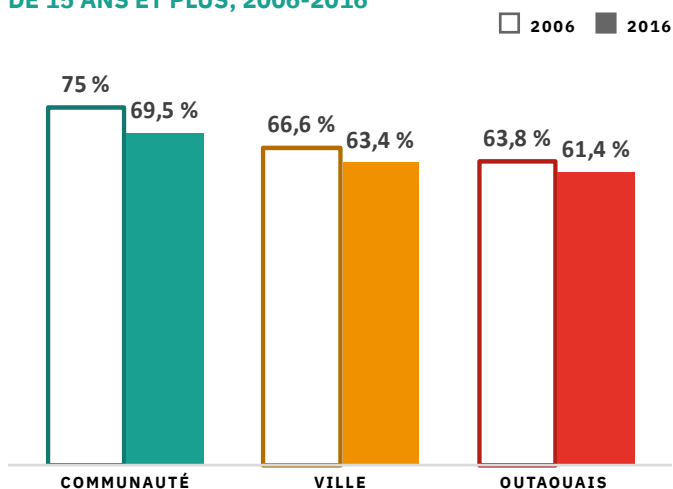
# POPULATION OCCUPÉE

La population occupée englobe les personnes de 15 ans et plus qui travaillent contre un salaire, qui travaillent à leur compte ou qui travaillent sans rémunération pour une entreprise familiale. La proportion de personnes occupées dans la population est un indicateur d'inclusion sociale, en plus de nous renseigner sur la capacité de production de richesse de la communauté.

## NOMBRE DE PERSONNES OCCUPÉES DANS LA COMMUNAUTÉ, 2006-2016



## PROPORTION DE PERSONNES OCCUPÉES DE 15 ANS ET PLUS, 2006-2016





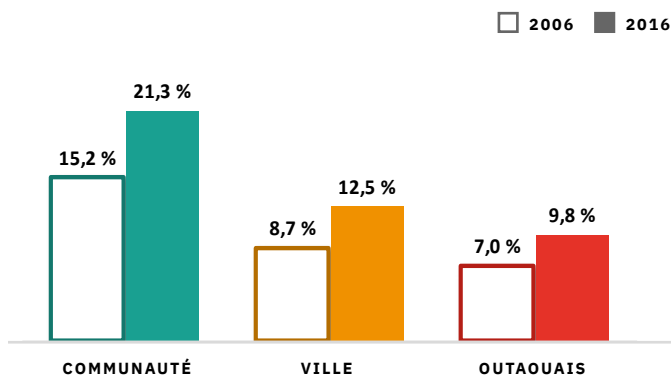
# IMMIGRANTS

Le terme « immigrant » désigne une personne née dans un autre pays et à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence, en tant qu'immigrant reçu (ou résident permanent). Cette catégorie ne comprend pas les personnes ayant un statut de résidents non permanents (étudiants, travailleurs saisonniers ou demandeurs du statut de réfugié).

## NOMBRE D'IMMIGRANTS, 2006-2016

|            | 2006   | 2016   |
|------------|--------|--------|
| COMMUNAUTÉ | 540    | 1 360  |
| VILLE      | 20 780 | 33 865 |
| OUTAOUAIS  | 23 635 | 37 040 |

## PROPORTION D'IMMIGRANTS DANS LA POPULATION TOTALE, 2006-2016



# AUTOCHTONES

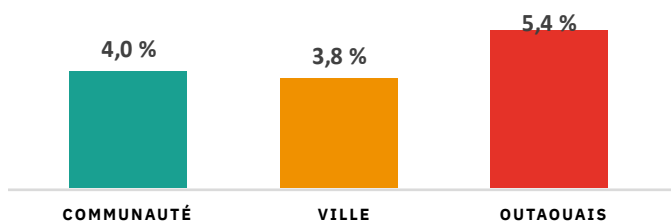
L'identité autochtone désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Ces personnes sont regroupées en trois catégories : 1) les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord); 2) les Métis; et 3) les Inuits et autres (réponses multiples ou non incluses ailleurs).

La moitié des 20 695 Autochtones présents en Outaouais en 2016 vivaient dans la ville de Gatineau et 22 % dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

## NOMBRE DE PERSONNES AYANT UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE SELON LE TYPE, 2016

|                           | 2016 |
|---------------------------|------|
| PREMIÈRES NATIONS         | 80   |
| MÉTIS                     | 155  |
| INUITS ET AUTRES          | 20   |
| TOTAL IDENTITÉ AUTOCHTONE | 255  |

## PROPORTION DE PERSONNES AYANT UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE, 2016



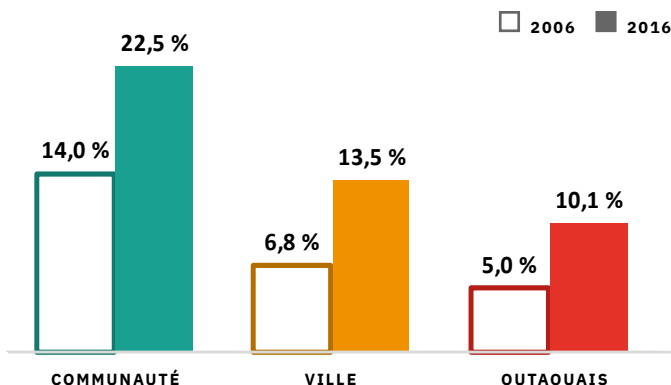
# MINORITÉS VISIBLES

Le terme « minorités visibles » désigne les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (p. ex. : Arabes, Chinois, Noirs, Sud-Asiatiques).

## NOMBRE DE PERSONNES APPARTENANT À UN GROUPE DE MINORITÉ VISIBLE, 2006-2016

|            | 2006   | 2016   |
|------------|--------|--------|
| COMMUNAUTÉ | 500    | 1 435  |
| VILLE      | 16 420 | 36 760 |
| OUTAOUAIS  | 17 050 | 38 200 |

## PROPORTION DE PERSONNES APPARTENANT À UN GROUPE DE MINORITÉ VISIBLE, 2006-2016

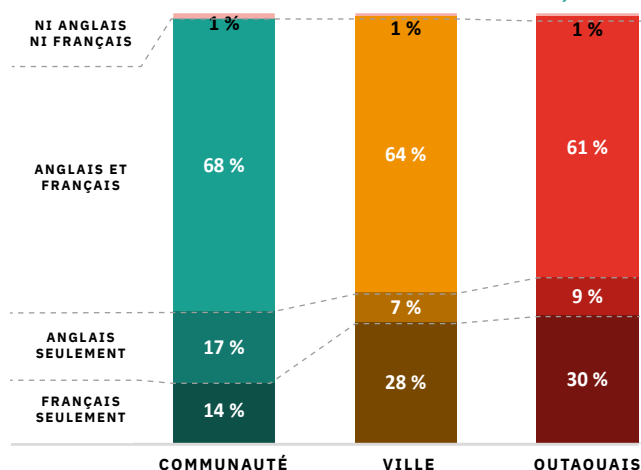


# CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

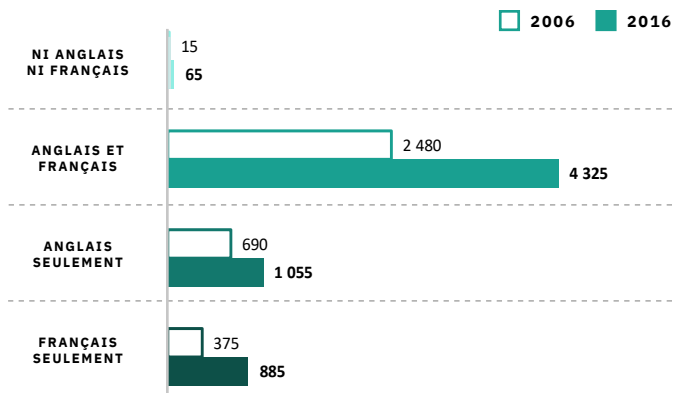
Les données sur la connaissance des langues officielles permettent d'évaluer le poids relatif du français et de l'anglais au sein de la population et fournissent des indications utiles sur la diversité linguistique et culturelle de la communauté.

La connaissance des langues officielles réfère à la capacité d'une personne de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues, ou dans ni l'une ni l'autre.

## RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES, 2016



## NOMBRE DE PERSONNES SELON LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES, COMMUNAUTÉ, 2006-2016

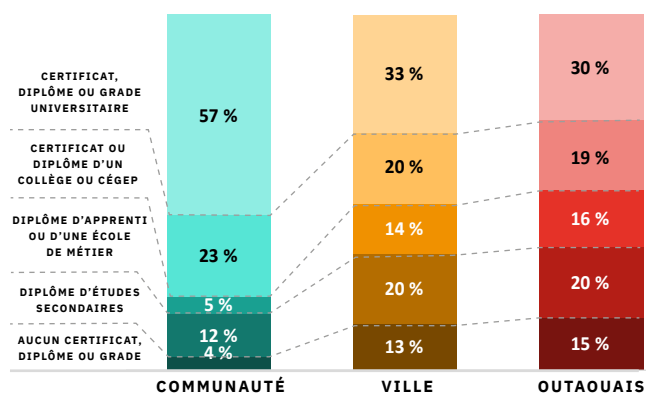


# NIVEAU DE SCOLARITÉ

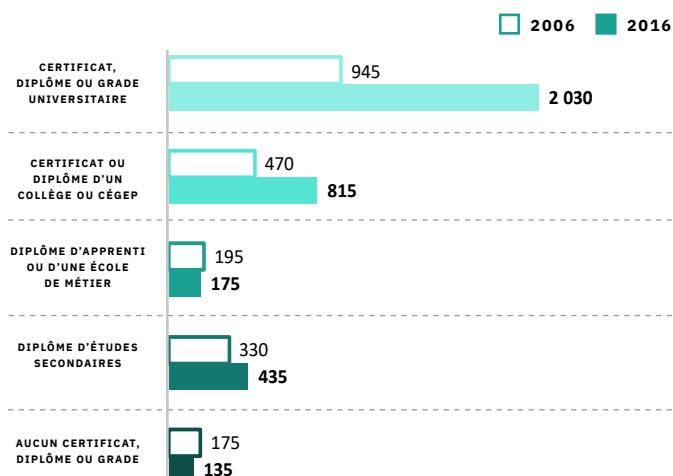
Le niveau de scolarité fait référence au plus haut niveau d'éducation qu'une personne a terminé avec succès. Cette donnée est recueillie pour la population de 25 à 64 ans. Le niveau de scolarité a une influence importante sur la situation socioéconomique, la santé et la qualité de vie des

personnes. Cet indicateur fournit des renseignements utiles sur l'accès aux études postsecondaires, sur la composition de la population active et, de façon plus générale, sur les conditions de vie et de travail dans la communauté.

## RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 25 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 2016



## NOMBRE DE PERSONNES DE 25 À 64 ANS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, COMMUNAUTÉ, 2006-2016



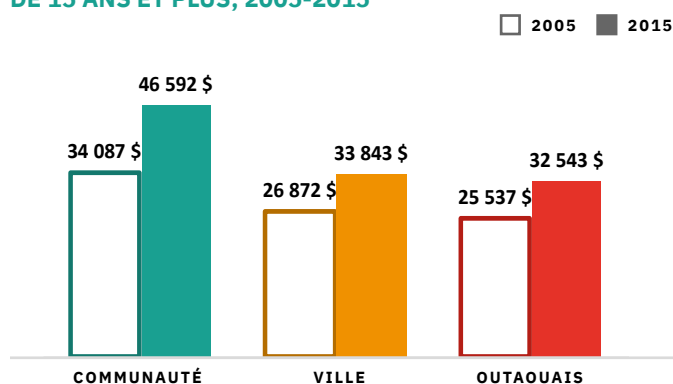
# REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT

Le revenu fait référence au gain en argent provenant de toutes les sources, telles qu'un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements, etc. L'impôt payé (fédéral et provincial) a été soustrait du calcul du revenu.

## REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT SELON LE TYPE DE FAMILLE, 2015

|                                 |            |           |           |
|---------------------------------|------------|-----------|-----------|
| COUPLE SANS ENFANTS À LA MAISON | 85 480 \$  | 69 666 \$ | 66 406 \$ |
| COUPLE AVEC ENFANTS À LA MAISON | 117 443 \$ | 97 458 \$ | 95 696 \$ |
| PÈRE SEUL AVEC ENFANTS          | 74 671 \$  | 56 967 \$ | 55 438 \$ |
| MÈRE SEULE AVEC ENFANTS         | 56 984 \$  | 51 167 \$ | 49 288 \$ |
|                                 | COMMUNAUTÉ | VILLE     | OUTAOUAIS |

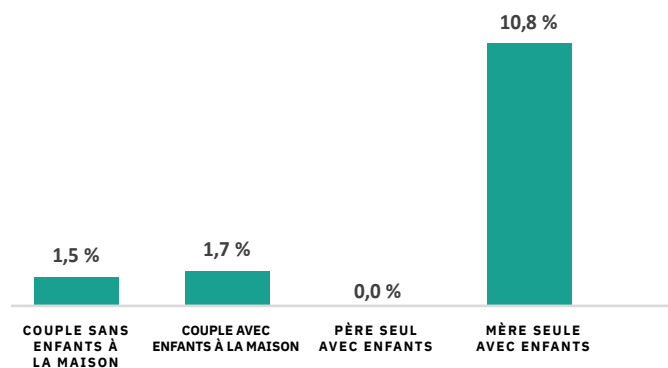
## REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS, 2005-2015



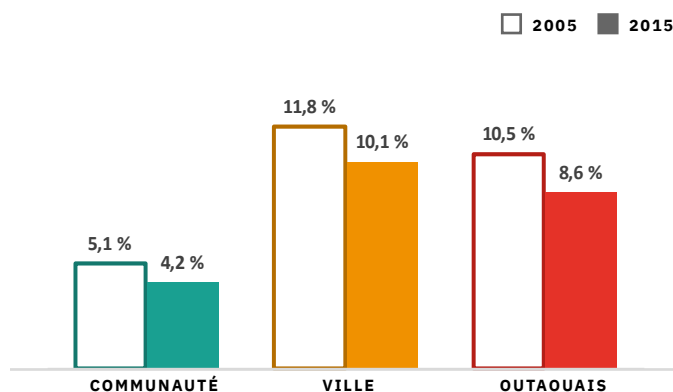
# SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Le seuil de faible revenu fait référence au niveau en deçà duquel les personnes ou les familles pourraient éprouver des difficultés à se loger, à se nourrir et à se vêtir. L'impôt payé (fédéral et provincial) a été soustrait du calcul du revenu.

## PROPORTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTÉ VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, SELON LE TYPE DE FAMILLE, 2015



## PROPORTION DE PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, 2005-2015



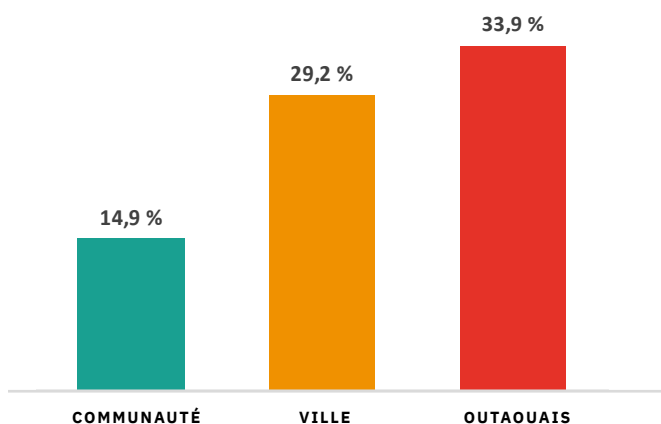
# SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

La plupart des citoyens canadiens de 65 ans et plus reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse. Les aînés à faible revenu ont droit également au Supplément de revenu garanti, qui leur assure un revenu supplémentaire.

## NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS PRESTATAIRES DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI, 2016



## PROPORTION DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS PRESTATAIRES DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI, 2016



# AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS ET ASSURANCE-EMPLOI

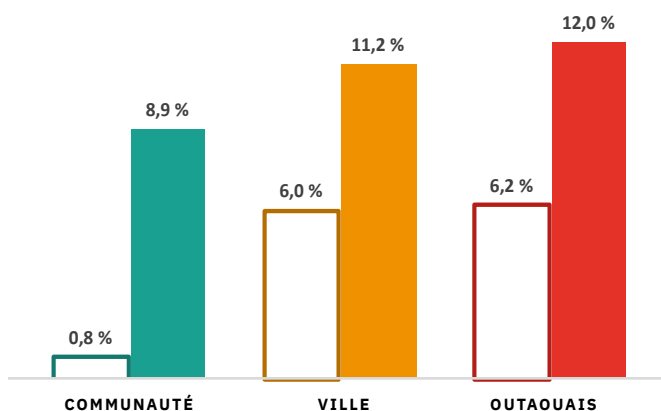
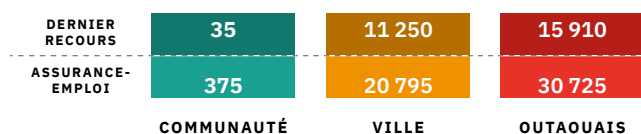
Au Québec, une aide financière de dernier recours est offerte aux personnes et aux familles qui n'ont pas de revenus suffisants ou qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

Le gouvernement du Canada offre, pour sa part, des prestations d'assurance-emploi (aide financière temporaire) aux personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont perdu leur emploi sans en être responsables, et qui sont disponibles et aptes à travailler. L'assurance-emploi vient également en aide aux travailleurs malades, aux femmes enceintes et aux parents qui s'occupent d'un proche (adoption, nouveau-né ou maladie grave).

## PROPORTION DE PRESTATAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS ET DE L'ASSURANCE-EMPLOI PARMIS LA POPULATION DE 15 À 64 ANS, 2016

□ PRESTATAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS  
■ PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

## NOMBRE DE PRESTATAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS ET DE L'ASSURANCE-EMPLOI, 2016

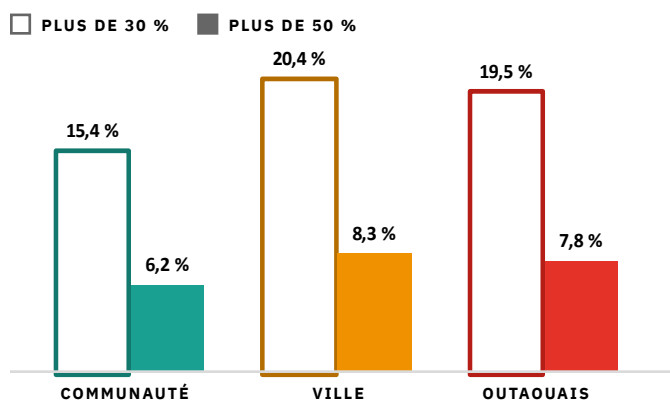


# ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

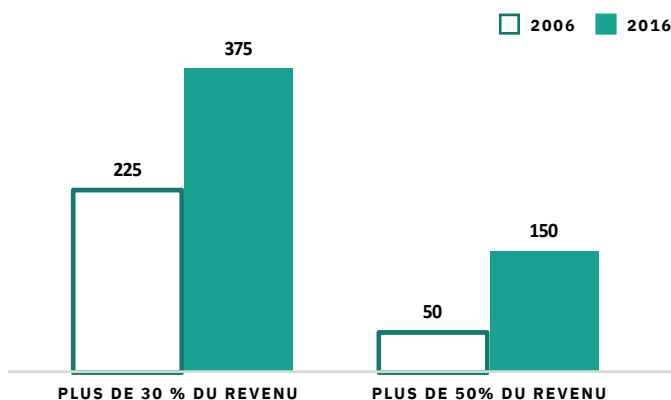
Le logement est essentiel au bien-être des personnes et à la vitalité des communautés, mais accapare une partie importante du budget des familles. On considère qu'un ménage a un problème d'abordabilité du logement s'il dépense 30 % ou plus de son revenu total pour se loger. En conséquence, les personnes qui dépassent ce seuil manquent souvent d'argent pour combler leurs autres

besoins essentiels, comme se nourrir, se vêtir, se soigner et se déplacer. Ce seuil est également utilisé pour évaluer les besoins en logements sociaux. Plus récemment, un seuil de 50 % a été ajouté pour rendre compte de la hausse des coûts liés au logement et, en particulier, des loyers et du prix d'achat des maisons.

## PROPORTION DE MÉNAGES CONSACRANT PLUS DE 30 % ET PLUS DE 50 % DE LEUR REVENU AUX FRAIS DE LOGEMENT, 2016



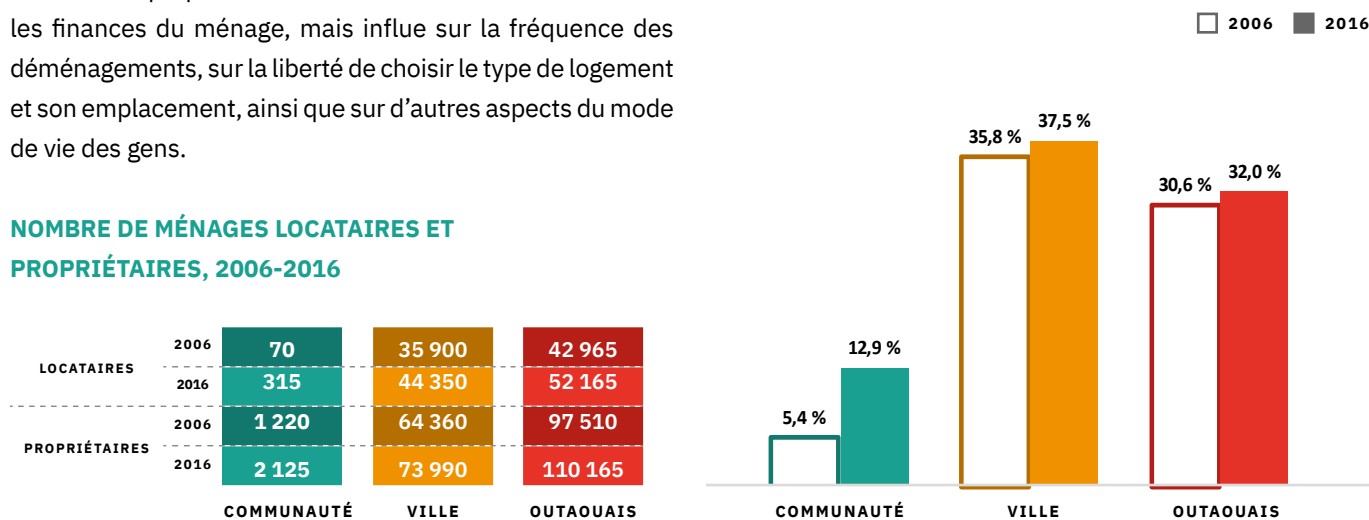
## NOMBRE DE MÉNAGES DANS LA COMMUNAUTÉ CONSACRANT PLUS DE 30 % ET PLUS DE 50 % DE LEUR REVENU AUX FRAIS DE LOGEMENT, 2006-2016



# LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

Les « ménages locataires » désignent les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. À l'inverse, dans les « ménages propriétaires », au moins un des membres est propriétaire du logement. Le fait de louer son logement ou d'en être propriétaire a non seulement une incidence sur les finances du ménage, mais influe sur la fréquence des déménagements, sur la liberté de choisir le type de logement et son emplacement, ainsi que sur d'autres aspects du mode de vie des gens.

## PROPORTION DE MÉNAGES LOCATAIRES, 2006-2016



## NOMBRE DE MÉNAGES LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES, 2006-2016

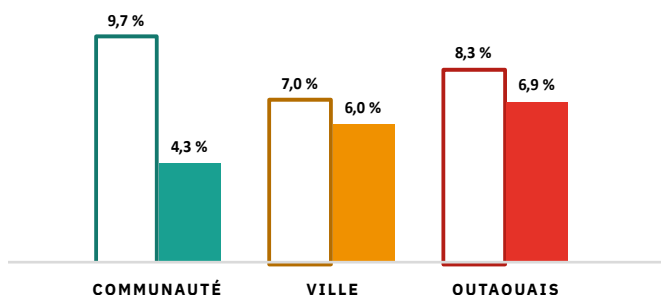
|               |      |            |        |           |
|---------------|------|------------|--------|-----------|
| LOCATAIRES    | 2006 | 70         | 35 900 | 42 965    |
|               | 2016 | 315        | 44 350 | 52 165    |
| PROPRIÉTAIRES | 2006 | 1 220      | 64 360 | 97 510    |
|               | 2016 | 2 125      | 73 990 | 110 165   |
|               |      | COMMUNAUTÉ | VILLE  | OUTAOUAIS |

# RÉPARATIONS MAJEURES

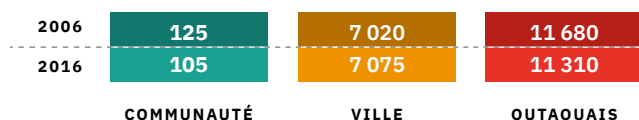
On dit qu'un logement nécessite des réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, ou qu'il a besoin de réparations structurelles aux murs, aux planchers ou aux plafonds. Un tel logement peut entraîner des problèmes de santé physique ou mentale à ses occupants. La présence d'un nombre important de logements nécessitant des réparations majeures est un indicateur de précarité des conditions de vie et d'habitation de la population.

## PROPORTION DE LOGEMENTS NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS MAJEURES, 2006-2016

□ 2006 ■ 2016



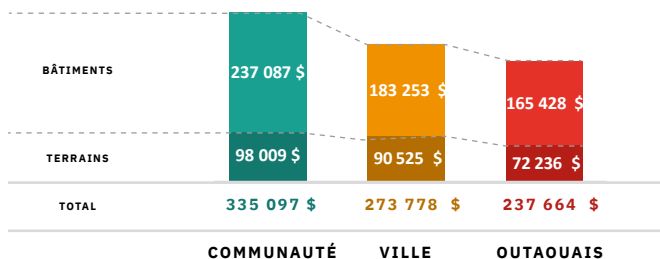
## NOMBRE DE LOGEMENTS NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS MAJEURES, 2006-2016



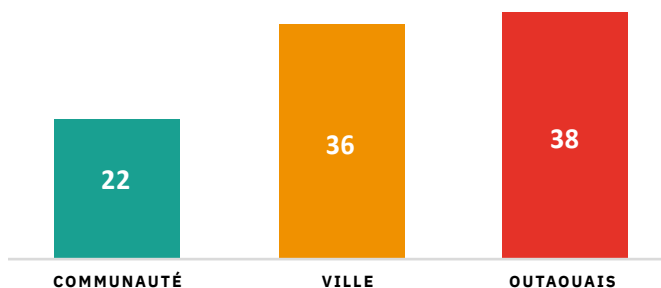
# ÂGE ET VALEUR MOYENNE DES PROPRIÉTÉS

L'âge moyen des bâtiments et la valeur des propriétés sont des indicateurs utiles pour comprendre la dynamique d'un milieu de vie. Combinées à d'autres variables relatives au logement, ces données peuvent nous renseigner sur divers aspects liés à la vitalité de la communauté, tels que la richesse foncière, la qualité de vie et l'accès au logement. À noter : la prédominance d'immeubles à logement dans une communauté peut faire augmenter la valeur moyenne des bâtiments.

## VALEUR MOYENNE DES PROPRIÉTÉS (TERRAINS ET BÂTIMENTS), 2016



## ÂGE MOYEN DES BÂTIMENTS (EN ANNÉE), 2016



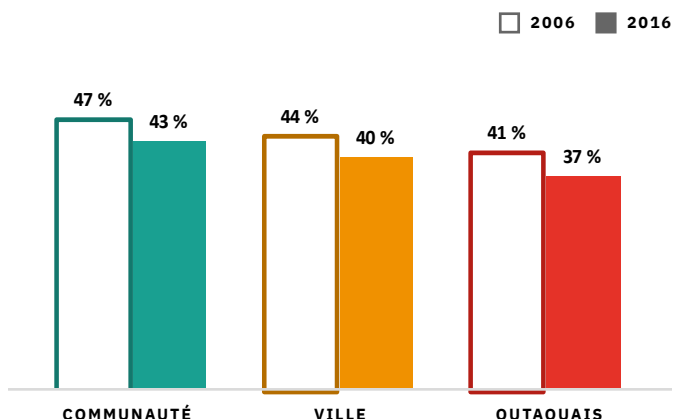
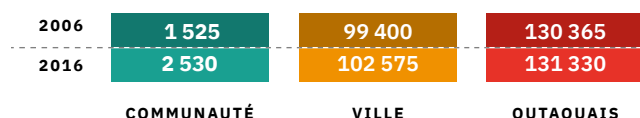
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 2016. Rôle d'unités d'évaluation, fichiers géographiques et descriptifs. © Gouvernement du Québec. Adapté par l'Observatoire du développement de l'Outaouais.

# MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La mobilité géographique fait référence au déplacement du lieu de résidence au fil du temps. Les données du recensement permettent de déterminer le pourcentage de personnes ayant déménagé dans les cinq années précédentes. Différents motifs, comme le travail, les études ou la situation économique et familiale, peuvent inciter une personne à déménager. En général, la population plus jeune a tendance à être plus mobile.

## PROPORTION DE RÉSIDENTS AYANT DÉMÉNAGÉ AU COURS DES 5 ANNÉES PRÉCÉDENTES, 2006-2016

## NOMBRE DE RÉSIDENTS AYANT DÉMÉNAGÉ AU COURS DES 5 ANNÉES PRÉCÉDENTES, 2006-2016



## Section 2

# INDICATEURS SOCIOSANITAIRES

Cette section porte sur des indicateurs complémentaires de l'état de santé et du bien-être de la population, soit :

- » La mortalité
- » L'espérance de vie
- » Les crimes contre la propriété

### Précisions sur la présentation du contenu :

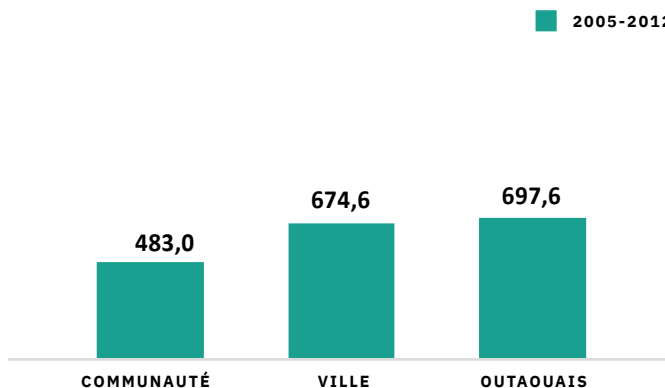
- / Chaque indicateur est illustré au moyen d'un tableau ou d'un graphique qui contient des données comparatives par territoire (c'est-à-dire la communauté, sa MRC d'appartenance ou la ville de Gatineau selon le cas, et la région de l'Outaouais).
- / La source des données est indiquée sous les figures.
- / Mise en garde : À l'échelle des communautés locales, les données doivent être interprétées avec prudence, car la moindre variation à court terme des chiffres de population dans une communauté de petite taille peut avoir un impact majeur sur la valeur des indicateurs. Pour certaines communautés, la comparaison des données n'a pas été possible.



# MORTALITÉ

Le taux de mortalité correspond au nombre de décès pour 100 000 habitants au cours d'une période donnée. Les calculs sont réalisés sur une période de huit ans – 2005 à 2012 – ce qui permet d'établir la tendance générale en réduisant les fluctuations ponctuelles. Les taux sont standardisés selon la structure d'âge de la population de l'Outaouais. En général, on observe une tendance à la hausse du nombre de décès en raison du vieillissement de la population.

## TAUX DE MORTALITÉ AJUSTÉ POUR 100 000 HABITANTS, 2005-2012



Source : Fichiers des décès du ministère de la Santé et des Services sociaux traités par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

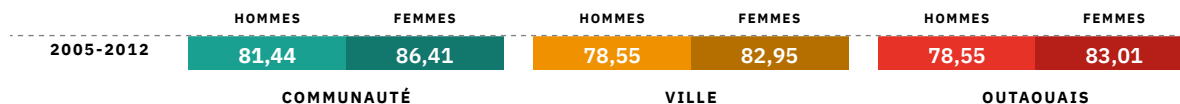
Note : Les décès en institution (centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), par exemple) n'ont pas été comptabilisés. Les données du recensement de 2011 ont été utilisées pour la période de 2005 à 2012.

# ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie correspond à la durée de vie moyenne qu'une personne peut espérer atteindre. Cette statistique, calculée en fonction des conditions de mortalité d'une période donnée, varie aussi selon le milieu de vie et selon le sexe. Le calcul de l'espérance de vie est réalisé sur une période de huit ans – 2005 à 2012 – ce qui permet d'établir

la tendance générale en réduisant les fluctuations ponctuelles. De manière générale, l'espérance de vie tend à augmenter au fil des ans. Elle est généralement plus élevée chez les femmes, mais l'écart entre les hommes et les femmes tend à diminuer depuis quelques années.

## ESPÉRANCE DE VIE (EN ANNÉES) SELON LE SEXE, 2005-2012



Source : Fichiers des décès du ministère de la Santé et des Services sociaux traités par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Note : Les décès en institution (centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), par exemple) n'ont pas été comptabilisés.

---

# CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Les crimes contre la propriété englobent les incendies criminels, les vols de véhicules ou de biens, les introductions par effraction, les fraudes et le vandalisme. Un taux élevé de crimes contre la propriété dans une communauté peut avoir une incidence sur le sentiment de sécurité de la population. Les données présentées ici concernent seulement les crimes commis dans les lieux de résidence. Le tableau ci-dessous indique le taux de crimes déclarés par tranche de 100 000 habitants pour une période de trois ans – 2015 à 2017 – ce qui permet d'établir la tendance générale en réduisant les fluctuations ponctuelles.

## TAUX DE CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ POUR 100 000 HABITANTS, 2015 À 2017



Sources : Ministère de la Sécurité publique du Québec, Service de police de la Ville de Gatineau et Statistique Canada, 2016

## Section 3

# INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

### La défavorisation

La défavorisation est un concept utilisé pour illustrer les inégalités socioéconomiques entre les communautés. En général, une population défavorisée aura plus de difficulté à saisir les occasions d'améliorer sa qualité de vie. Plusieurs études ont également démontré l'impact des inégalités sur l'état de santé et de bien-être de la population (Pampalon et coll., 2014). La prise en compte des inégalités permet de mieux adapter les interventions ainsi que la planification et l'organisation des services.

### L'indice de défavorisation matérielle et sociale

Cette section présente une vision globale de la situation de la communauté à partir de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Cet indice élaboré par Robert

Pampalon et Guy Raymond (2000) de l'Institut national de santé publique du Québec s'inspire des travaux de Peter Townsend (1987) et de la littérature internationale sur les déterminants sociaux de la santé.

L'indice mesure deux dimensions distinctes et complémentaires de la défavorisation : la défavorisation matérielle, qui caractérise la communauté en fonction de certaines conditions de vie économiques, et la défavorisation sociale, qui caractérise les conditions de vie sociales, comme la fragilité du réseau social (voir l'encadré ci-dessous). En croisant ces deux dimensions, on obtient un indice combiné qui permet de repérer les communautés les plus favorisées sur les plans matériel et social, celles qui sont défavorisées seulement sur un plan, et celles qui sont défavorisées tant matériellement que socialement.

| INDICE               | DÉFAVORISATION MATÉRIELLE                                                                                                                                                                            | DÉFAVORISATION SOCIALE                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Signification</b> | Mesure certaines conditions de vie sur le plan économique qui reflètent la privation de biens et de commodités de la vie courante                                                                    | Mesure certaines conditions de vie sur le plan social qui reflètent la fragilité du réseau social, tant au niveau familial que communautaire                                                                               |
| <b>Indicateurs</b>   | <ul style="list-style-type: none"><li>» Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires</li><li>» Proportion de personnes occupant un emploi</li><li>» Revenu moyen par personne</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>» Proportion de personnes vivant seules dans leur domicile</li><li>» Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves</li><li>» Proportion de familles monoparentales</li></ul> |

## Références et méthodologie

Les données proviennent des recensements de 2016 et de 2006. L'indice a été calculé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) en collaboration avec la Direction de santé publique de l'Outaouais. Les valeurs de défavorisation des communautés sont classées par rapport à l'ensemble de l'Outaouais.

L'indice porte essentiellement sur la population vivant dans des ménages privés et prise en compte dans le recensement de la population. Il n'englobe pas les résidents de ménages collectifs, tels que les personnes en centres d'hébergement, ni les groupes pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

## Mises en garde

/ Les indicateurs retenus pour calculer l'indice ne couvrent pas toutes les dimensions du concept de défavorisation et n'offrent donc qu'une vision partielle de la situation socioéconomique de la communauté.

/ L'indice de défavorisation des communautés doit être interprété avec prudence en raison d'un risque d'erreur plus élevé à cette échelle micro-territoriale. À noter que pour certaines communautés, la comparaison des données n'a pas été possible.

/ L'indice de défavorisation ne mesure pas les caractéristiques socioéconomiques des individus, mais celles de la communauté ou de la MRC dans son ensemble. Il est moins représentatif de la réalité dans le cas des communautés avec une forte mixité sociale ou des communautés rurales dispersées sur un vaste territoire.

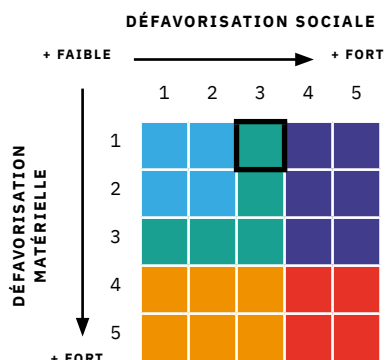
/ Les pourcentages ne totalisent pas nécessairement 100 % en raison de l'arrondissement des données.

/ Pour que la comparaison de l'indice entre les communautés soit valide, l'INSPQ ajuste le calcul de l'indice en fonction des structures de population. Les ajustements apportés sont plus importants dans le cas des communautés ayant un taux élevé de jeunes ou de personnes âgées. Des différences entre le profil de défavorisation de la communauté et les six indicateurs utilisés pour calculer l'indice peuvent donc être notées pour cette raison.

# PROFIL DE DÉFAVORISATION DE LA COMMUNAUTÉ

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Défavorisation matérielle :        | 1 |
| Défavorisation sociale :           | 3 |
| Indice combiné de défavorisation : | 1 |

## MATRICE DE POSITIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, 2016



- Communauté favorisée tant matériellement que socialement
- Communauté moyennement favorisée sur les plans matériel et/ou social
- Communauté plutôt favorisée sur le plan matériel, mais défavorisée socialement
- Communauté plutôt favorisée sur le plan social, mais défavorisée matériellement
- Communauté défavorisée tant matériellement que socialement

### Communauté moyennement favorisée sur les plans matériel et/ou social

Dépendamment de sa position dans la grille, cette communauté peut être 1) ni favorisée ni défavorisée dans les deux domaines (situation représentée par le carré du centre); 2) plutôt favorisée d'un point de vue économique, et moyennement favorisée sur le plan social (situation représentée par les deux premiers carrés de la ligne verticale); ou 3) plutôt favorisée d'un point de vue social, mais moyennement favorisée sur le plan économique (situation représentée par les deux premiers carrés de la ligne horizontale).

## VARIATION DE L'INDICE 2006-2016

|                                  | 2006 | 2016 | ÉVOLUTION        |
|----------------------------------|------|------|------------------|
| DÉFAVORISATION MATÉRIELLE        | 1    | 1    | Aucun changement |
| DÉFAVORISATION SOCIALE           | 3    | 3    | Aucun changement |
| INDICE COMBINÉ DE DÉFAVORISATION | 1    | 1    | Aucun changement |

# INDICATEURS DE CALCUL DE L'INDICE, 2016

Ce tableau illustre la situation de la communauté par rapport à l'ensemble des 109 communautés de l'Outaouais pour les 6 indicateurs qui composent l'indice de défavorisation. On y retrouve le rang sur 109 occupé par la communauté pour chaque indicateur (1 étant favorable et 109 défavorable) ainsi

que les pourcentages minimum et maximum enregistrés parmi les 109 communautés, à titre comparatif.

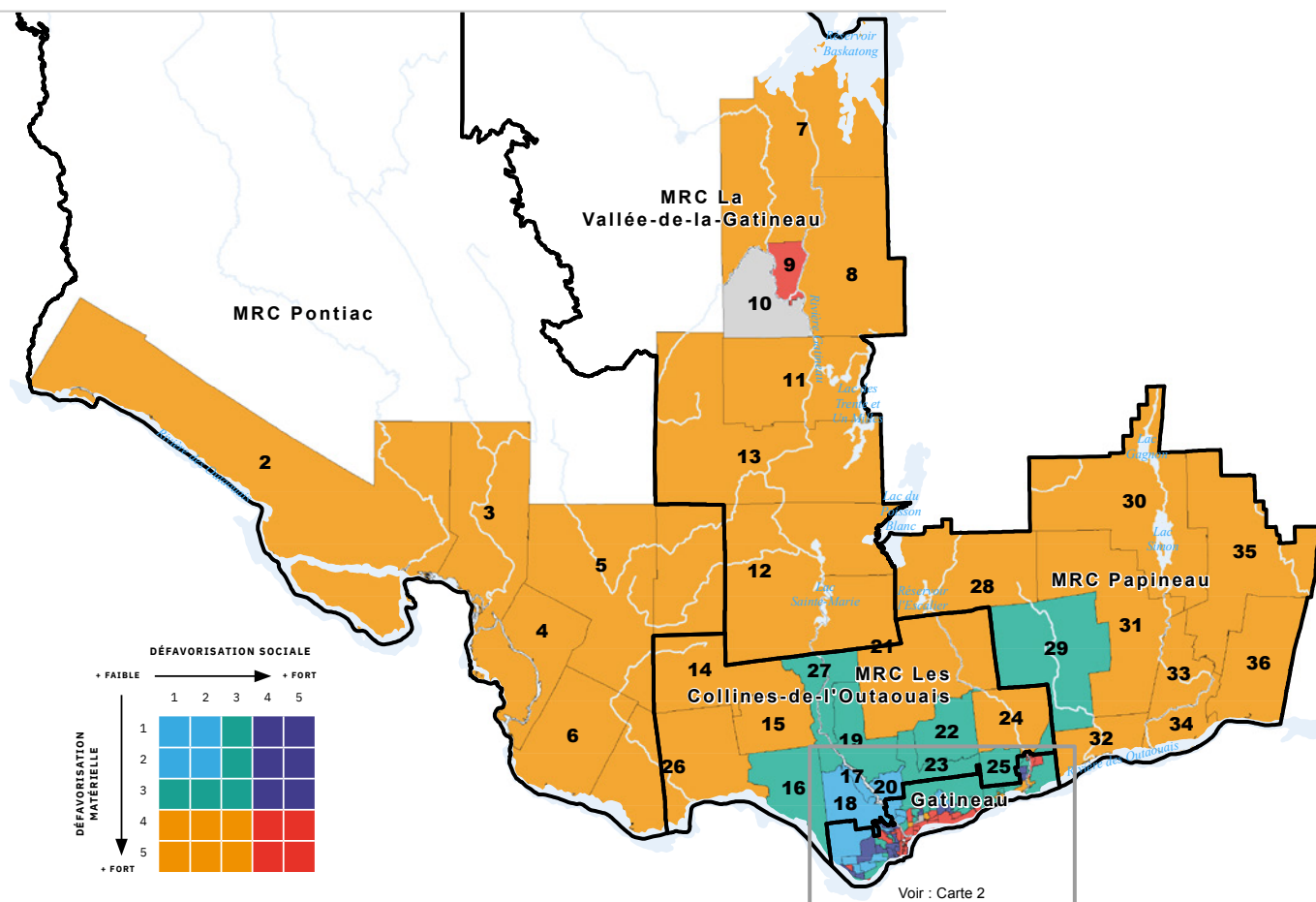
|                                         | Communauté |              | Ensemble des communautés |           | Ville     | Outaouais |
|-----------------------------------------|------------|--------------|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
|                                         | % / \$     | Rang sur 109 | Minimum                  | Maximum   | % / \$    | % / \$    |
| <b>Défavorisation sociale</b>           |            |              |                          |           |           |           |
| Personnes seules                        | 10,6 %     | 27           | 4,6 %                    | 45,5 %    | 17,3 %    | 16,3 %    |
| Personnes séparées, divorcées ou veuves | 10,9 %     | 30           | 6,6 %                    | 34,8 %    | 14,6 %    | 14,2 %    |
| Familles monoparentales                 | 13,0 %     | 22           | 9,5 %                    | 47,0 %    | 21,0 %    | 18,9 %    |
| <b>Défavorisation matérielle</b>        |            |              |                          |           |           |           |
| Personnes sans diplôme secondaire       | 10,0 %     | 11           | 6,0 %                    | 44,5 %    | 19,3 %    | 21,2 %    |
| Taux d'emploi                           | 69,5 %     | 22           | 37,7 %                   | 79,3 %    | 63,4 %    | 61,4 %    |
| Revenu total moyen                      | 63 347 \$  | 6            | 26 767 \$                | 74 479 \$ | 45 990 \$ | 44 868 \$ |

# COMPARAISON DES 109 COMMUNAUTÉS, 2016

Les deux cartes qui suivent illustrent le niveau de défavorisation des communautés les unes par rapport aux autres selon les quintiles de l'indice régional de défavorisation.

Elles donnent une vue d'ensemble de la situation socio-économique de la population de la région de l'Outaouais (carte 1) et de la ville de Gatineau (carte 2).

**CARTE 1 - INDICE COMBINÉ DE DÉFAVORISATION DES COMMUNAUTÉS, RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2016**



## MRC Pontiac

- 2 Rapides-des-Joachims, Sheenboro, Chichester, Waltham, L'Isle-aux-Allumettes
- 3 Mansfield-et-Pontefract, Fort-Coulonge
- 4 Litchfield, L'Île-du-Grand-Calumet, Campbell's Bay, Bryson
- 5 Thorne, Otter Lake
- 6 Shawville, Portage-du-Fort, Clarendon

## MRC La Vallée-de-la-Gatineau

- 7 Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Grand-Remous
- 8 Aumond, Délage
- 9 Maniwaki, Egan Sud
- 10 Kitigan Zibi
- 11 Blue Sea, Bouchette, Messines, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
- 12 Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Low, Allyn-et-Cawood
- 13 Gracefield, Cayamant

## MRC Les Collines-de-l'Outaouais

- 14 La Pêche Ouest - Secteurs : Lac-des-Loups, East Aldfield et Duclos
- 15 La Pêche Centre - Secteurs : Sainte-Cécile-de-Masham, Rupert
- 16 Municipalité de Pontiac Est - Secteurs : Breckenridge, Luskville, Heyworth et les plages
- 17 Chelsea Nord - Secteurs : Cascades, Burnet, Larrimac, Glen Eagle et Kirks Ferry
- 18 Chelsea Sud - Secteurs : Old Chelsea, Nouveau Chelsea, Tenaga, Kingsmere et Hollow Glen
- 19 Cantley Nord - Secteurs : Mont Cascades, Wilson's Corner, Edelweiss (La Pêche)
- 20 Cantley Sud
- 21 Val-des-Monts Nord - Secteurs : Saint-Pierre-de-Wakefield, Poltimore et municipalité de Denholm
- 22 Val-des-Monts Est - Secteurs : Perkins
- 23 Val-des-Monts Sud, Cantley Sud-Est
- 24 L'Ange-Gardien Nord

## 25 L'Ange-Gardien Sud

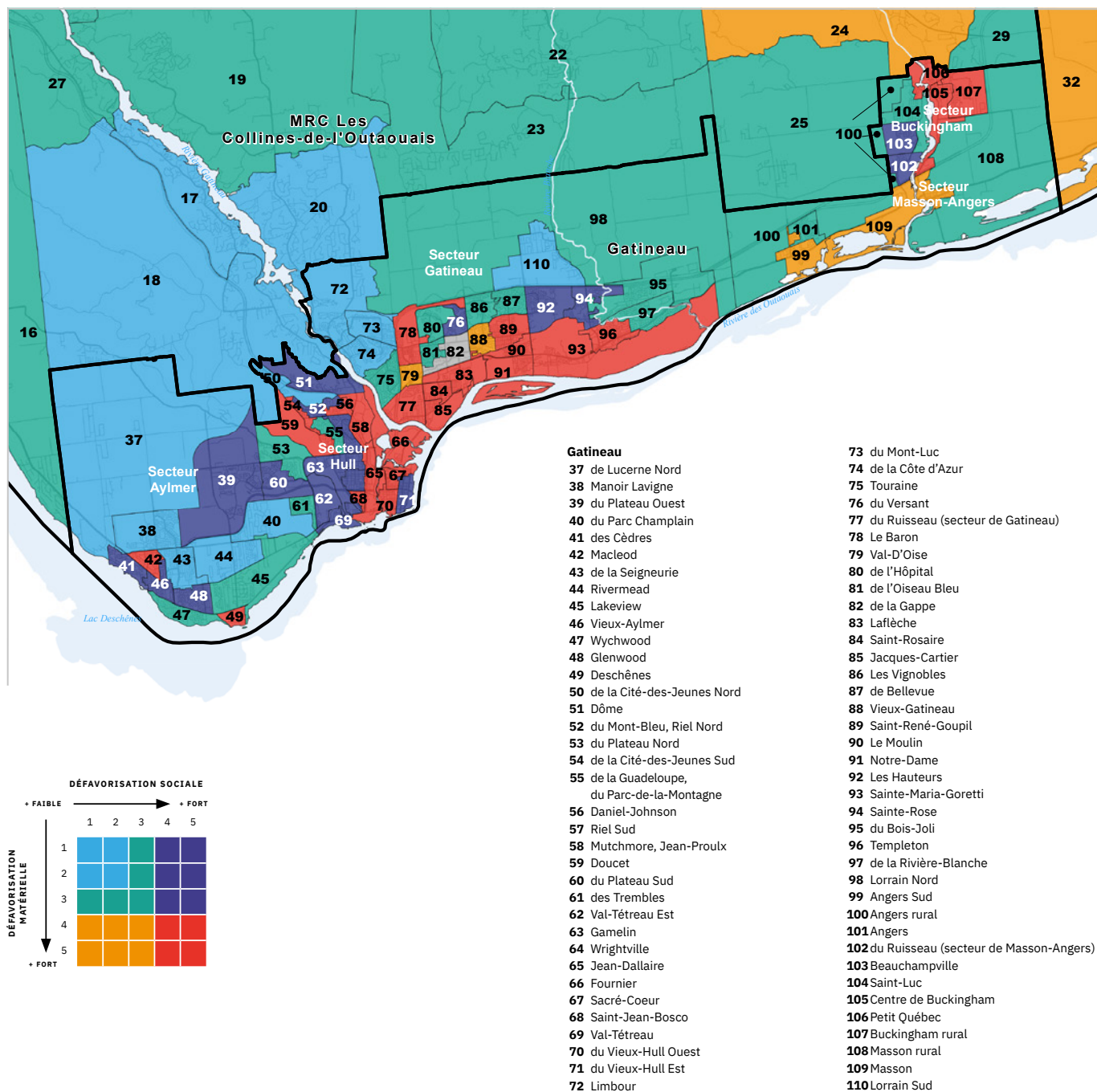
- 26 Sault-des-Chats (Pontiac) - Secteurs : Quyon, Bristol
- 27 Chelsea, La Pêche - Secteurs : Farm Point, Wakefield, Alcove, Lascelles et Farrellton

## MRC Papineau

- 28 Notre-Dame-de-la-Salette, Bowman, Val-des-Bois
- 29 L'Ange-Gardien Est, Mayo, Mulgrave-et-Derry
- 30 Chénéville, Lac-Simon, Duhamel
- 31 Saint-Sixte, Ripon, Montpellier
- 32 Thurso, Lochaber Est, Lochaber Ouest
- 33 Saint-André-Avellin
- 34 Papineauville, Plaisance
- 35 Notre-Dame-de-la-Paix, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages
- 36 Montebello, Fassett, Notre-Dame-de-Bonsecours

Note : Certaines communautés sont à cheval sur deux MRC

**CARTE 2 - INDICE COMBINÉ DE DÉFAVORISATION  
DES COMMUNAUTÉS, VILLE DE GATINEAU, 2016**



# POUR SUSCITER LA RÉFLEXION OU POUR FAIRE UN PAS DE PLUS !

Ce portrait est en quelque sorte une photo des particularités démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires de la communauté, de ses forces et des défis auxquels elle est confrontée. C'est un outil destiné à tous les acteurs du développement pour les aider à mieux cerner les enjeux vécus dans la communauté et à se mobiliser pour trouver des réponses aux besoins identifiés. L'objectif ultime de ce portrait est de contribuer à préserver ou à améliorer le dynamisme, la qualité de vie, la santé et la prospérité de nos communautés.

Les questions ci-dessous sont fournies en tant que pistes de réflexion. Les acteurs et décideurs pourront s'en inspirer afin de pousser plus loin la démarche et explorer les actions à mettre en œuvre pour soutenir le développement de leur communauté.

## 1. Examiner les données du fascicule et les comprendre...

- / Quel constat général tirez-vous de ce portrait ?  
Que reprenez-vous de ces résultats ?
- / Est-ce que votre communauté se distingue du reste de la population de la MRC ou de l'Outaouais sur le plan démographique, socioéconomique ou sociosanitaire ? Si oui, de quelle manière ?
  - Quels sont les aspects sur lesquels la communauté se démarque positivement ?
  - Quels sont les domaines dans lesquels la communauté éprouve des difficultés importantes par rapport aux autres ?
- / Est-ce que votre perception des forces et des faiblesses de la communauté correspond aux données présentées dans ce portrait ? Certains résultats vous étonnent-ils ?

## 2. Utiliser la connaissance « terrain » pour compléter ce portrait...

- / À votre avis, quels facteurs, problèmes ou enjeux particuliers peuvent expliquer les résultats du portrait de cette communauté ?
- / Quels atouts, ressources ou expertises propres à la communauté pourrait-on mettre en valeur pour améliorer ce portrait ? Qu'est-ce qui fait la force et la fierté de cette communauté ?
- / Comment les constats tirés de ce portrait influencent-ils le développement de la communauté ou la qualité de vie de ses citoyens ?

## 3. Agir...

- / En vous basant sur les informations tirées du portrait de la communauté et de votre connaissance « terrain », sur quels aspects pensez-vous qu'il faudrait concentrer les efforts et agir en priorité pour améliorer le développement de la communauté ?
- / Quelles actions pourrait-on mettre en place pour mobiliser et engager les acteurs en faveur du développement de la communauté ?
- / Sur quelles ressources humaines, financières ou matérielles peut-on compter pour se lancer dans cette démarche ?



## Renseignements supplémentaires

Pour consulter l'ensemble des documents produits dans le cadre du Portrait des communautés de l'Outaouais (fascicules, tableaux de bord, méthodologie, historiques, etc.), rendez-vous sur le site de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) à [odooutaouais.ca](http://odooutaouais.ca).

Pour obtenir des cartes, des tableaux et des graphiques personnalisés sur les données des communautés, consultez l'Infoterritoire de la Ville de Gatineau à [www3.gatineau.ca/Infoterritoire/WebInterface/views/index.aspx](http://www3.gatineau.ca/Infoterritoire/WebInterface/views/index.aspx).

Pour nous contacter : [odo@odooutaouais.ca](mailto:odo@odooutaouais.ca).



# Portrait des communautés de l'Outaouais



Observatoire  
du développement  
de l'Outaouais

Affaires municipales  
et de l'Habitation  
Québec



ASSEMBLÉE DES  
GROUPEES DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
REGIONALES



CDSO  
Concertation  
Développement  
Social Outaouais



Cégep de  
l'Outaouais



Centraide  
Outaouais  
Nous tous, ici

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de l'Outaouais  
Québec



L'agence de traitement de  
l'information numérique  
de l'Outaouais



MRC  
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
DÉVELOPPER. SERVIR. REPRÉSENTER



MRC  
DES COLLINES  
DE L'OUTAOUAIS



1-800-361-6229  
La Page de l'Outaouais



Services  
Québec



UQO  
UNIVERSITÉ  
DU QUÉBEC  
EN OUTAOUAIS

